

## Fiche formation 2021

### TITRE PROFESSIONNEL PLAQUISTE-PLÂTRIER

#### DOMAINE DE FORMATION : bâtiment-finitions

<b>FINALITE</b>	Développer son employabilité pour effectuer des travaux d'aménagement intérieur de bâtiment d'habitation neuf ou à rénover.
<b>OBJECTIFS DE LA FORMATION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Au terme du parcours de formation, le stagiaire est capable de réaliser la construction de différents systèmes constructifs horizontaux (plafonds) et verticaux (cloisons de distribution et de doublage) en matériaux secs à base de plâtre.</li> </ul>
<b>PUBLICS VISES</b>	Demandeurs d'emplois inscrits au Pôle emploi.
<b>ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES</b>	<p><b>Les conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap sont réunies (accessibilité du bâti, accueil du public et accessibilité à la prestation de formation).</b></p> <p><b>Egalité des droits et des chances</b> des personnes handicapées, pour l'accès à la formation, à la qualification et à la validation des parcours</p>
<b>EFFECTIF</b>	Effectif minimum : 8 Effectif maximum : 12
<b>PRE-REQUIS</b>	Niveau 5 dans les métiers du bâtiment.
<b>MODALITES ET DELAIS D'ACCES</b>	Dossier de candidature à compléter en ligne sur le site Guadeloupe orientation ou à l'accueil sur les différents sites de Guadeloupe Formation. Traitement du dossier dans un délai d'environ un mois avant le démarrage de l'action.
<b>DATES PREVISIONNELLES</b>	<b>Date de début : 25/10/2021.</b> <b>Date de fin : 18/07/2022.</b>
<b>DUREE DE LA FORMATION</b>	Durée en centre : 840 heures. Durée en entreprise : 280 heures. Durée totale de la formation : 1120 heures.
<b>LIEU DE REALISATION</b>	Guadeloupe formation site de Petit-Bourg.
<b>CONTENU DE LA FORMATION</b>	<p><b>Blocs de compétences 1 :</b> Réaliser l'aménagement intérieur de bâtiments d'habitation en matériaux secs à base de plâtre</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Réaliser dans un bâtiment d'habitation des systèmes constructifs horizontaux en matériaux secs à base de plâtre</li> <li>Réaliser dans un bâtiment d'habitation des systèmes constructifs verticaux en matériaux secs à base de plâtre</li> </ul> <p><b>Blocs de compétences 2 :</b> Réaliser à l'intérieur de bâtiments d'habitation, la pose de différents systèmes constructifs d'isolation thermique et acoustique</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre en œuvre dans un bâtiment d'habitation des systèmes constructifs d'isolation thermique</li> <li>Mettre en œuvre dans un bâtiment d'habitation des systèmes constructifs d'isolation acoustique</li> </ul>

	<p><b>Possibilité de préparer le <i>Certificat complémentaire de spécialisation (CCS)</i></b> Réaliser à l'intérieur de bâtiments d'habitation des travaux courants en plâtre traditionnel <b><i>pour les titulaires du titre professionnel</i></b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Construire et enduire manuellement au plâtre traditionnel des cloisons et des plafonds.</li> <li>• Enduire mécaniquement au plâtre traditionnel un support intérieur.</li> </ul> <p><b>Période en entreprise 280 heures.</b></p> <p><b>Epreuve finale de certification (1 semaine).</b></p>
<b>MODALITES PEDAGOGIQUES</b>	<p><b>Formation en présentiel.</b></p> <p>Cours théoriques accompagnés de cas pratiques au sein du plateau technique de formation.</p> <p><b>Période en entreprise</b> : développement des compétences par la mise en situation réelle de travail.</p>
<b>MODALITES D'ÉVALUATION</b>	<p>Evaluation formative et sommative tout au long du parcours de formation.</p> <p>Evaluation en situation réelle de travail.</p> <p>Epreuve d'examen pour l'obtention de la certification.</p>
<b>VALIDATION DE LA FORMATION</b>	<p>Possibilité de certification de 1 ou plusieurs blocs de compétences.</p> <p>Titre professionnel de niveau 3 du ministère du travail.</p>
<b>PASSERELLES</b>	Néant.
<b>FINANCEMENT</b>	Action de formation financée à 85 % par le fond social européen et à 15% par le Conseil Régional.
<b>TARIF</b>	Formation gratuite pour les demandeurs d'emploi.
<b>SUITES DE PARCOURS</b>	<p><b>Secteurs d'activité et types d'emplois accessibles par le détenteur du titre</b>  <b><u>Les différents secteurs d'activités concernés sont principalement :</u></b></p> <p>Les entreprises de pose de plaques de plâtre.  Les entreprises d'agencement de bâtiment</p> <p><b>Codes ROME :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• F1604 - Montage d'agencements</li> </ul> <p><b><u>Les types d'emplois accessibles sont les suivants :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• plaquiste plâtrier</li> </ul>
<b>CONTACT</b>	<p><b>Dossier de candidature à retirer à l'adresse suivante :</b></p> <p><b>Guadeloupe Formation</b></p> <p>Roujol  97170 Petit-Bourg.</p> <p><b>Tél : 05 90 60 48 48 Fax : 05 90 60 45 00</b></p> <p><b>Site internet</b> : <a href="http://www.guadeloupeformation.com">www.guadeloupeformation.com</a></p> <p><b>Contact :</b></p> <p><a href="mailto:remy.petiphar@guadeloupeformation.com">remy.petiphar@guadeloupeformation.com</a></p> <p><a href="mailto:lambert.lencrerot@guadeloupeformation.com">lambert.lencrerot@guadeloupeformation.com</a></p>

